

UNIVERSITE PARIS 7

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de fabrication et graphisme, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, session 2019

L'Administrateur Provisoire de l'université Paris Diderot – Paris 7,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de fabrication et graphisme, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, au titre de l'année 2019 :

Madame CHEVALIER Françoise, ingénieure de recherche, présidente, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Madame GANCEL Vanessa, ingénieur d'études, vice-présidente, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Madame BÉNICHOU Laurence, ingénieur d'études, experte, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

Monsieur LUPPINO Nicolas, ingénieur d'études, expert, Université Paris 13 Villetaneuse Bobigny Saint Den, Villetaneuse.

Monsieur CANAL Olivier, ingénieur d'études, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur BESSOU Michel, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Ministère de l'Économie et des Finances, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le **04 JUL. 2019**



Reiner VEITIA